

Délibération n°1 du 14 décembre 2022

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 15 novembre 2022

- VU le Code de l'Education, notamment ses articles L 822-1 à L 822-5.
- VU le Décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 modifié relatif aux missions et à l'organisation des Œuvres Universitaires.

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 novembre 2022.

NOMBRE DE VOIX : 24

- POUR : 24

- CONTRE :

- ABSTENTION :

Fait à Nancy, le 14 décembre 2022

La Rectrice déléguée
Pour l'ESRI Grand Est

Véronique PERDEREAU

